

a collaboré aux travaux du Conseil du Trésor sur l'accès à l'information et à ses travaux relatifs aux dispositions devant permettre aux Affaires extérieures de s'acquitter des responsabilités qui leur incomberont lorsque le Bill C-43 aura force de loi.

La bibliothèque du ministère a continué de faire face à une demande croissante d'aide, tant manuelle qu'automatisée, de la part de personnes faisant des recherches. Depuis 1979, l'accroissement moyen de cette aide a été de 35 %. Le Groupe de travail spécial chargé du catalogage a atteint son objectif, à savoir transposer sur support se prêtant à la lecture machine la moitié de l'ancien catalogue monographique et ce, dans la perspective de la mise en place d'un catalogue informatisé à accès direct sur place avant la fin de l'année financière 1983-1984. En outre, la bibliothèque a achevé dans le courant de l'année son examen des diverses formules possibles en vue d'automatiser entièrement la base de données statistiques sur les relations bilatérales du Canada, choisi la formule la plus satisfaisante, étant donné les ressources financières mises à sa disposition, et procédé à la mise à exécution du projet.

PERSONNEL

Le Bureau du personnel est chargé du recrutement, de l'affectation, de la rémunération et des conditions générales de travail des 5 442 employés du ministère, dont 2 070 employés canadiens et 2 488 employés étrangers travaillant dans les 118 missions du Canada. Pendant l'année, le secteur du personnel a connu des changements considérables par suite, notamment, de la consolidation du service extérieur sous l'égide des Affaires extérieures, de l'extension de la nouvelle catégorie de gestion (EX) au ministère et de la renégociation des Directives sur le service extérieur.

Avant la fin de 1981, les employés de l'ancienne direction extérieure de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) avaient été intégrés aux Affaires extérieures et un Bureau des affaires de l'immigration avait été créé. Par ailleurs, des négociations étaient en cours avec le ministère de l'Industrie et du Commerce concernant le Service des délégués commerciaux, et avec l'Agence canadienne de développement international en vue de la constitution, au sein du ministère des Affaires extérieures, d'un groupe de spécialistes de l'aide permutants.

Parallèlement, un travail considérable a été effectué en vue d'harmoniser les niveaux supérieurs du service extérieur avec le nouveau système de la catégorie de gestion qui s'applique à l'ensemble de la Fonction publique fédérale. Ce changement devrait entraîner une restructuration des autres niveaux du service extérieur dans le cadre d'un nouveau plan de classification. Ce projet de longue haleine a été mis en train à la fin de 1981.

Le Conseil national mixte (constitué de représentants de la direction, des syndicats et du Conseil du Trésor) a poursuivi tout au long de